

FACILITE DE DECOLLAGE POUR LA MICROFINANCE AGRICOLE ET RURALE EN AFRIQUE



La Fondation Grameen Crédit Agricole cible prioritairement l’Afrique Subsaharienne dans son action en faveur d’un meilleur accès des plus défavorisés aux services financiers. C’est en effet dans cette région que les services financiers inclusifs sont les plus nécessaires et les moins développés. Pour accompagner un plus grand nombre d’institutions de microfinance (IMF) rurales, la Fondation a mis en place dans deux régions d’Afrique Subsaharienne, avec le soutien de l’Agence Française de Développement (AFD), un dispositif pilote, « la Facilité de décollage pour la microfinance agricole et rurale en Afrique », avec une composante financière et une composante d’assistance technique.

OBJECTIF

L’objectif de ce projet est de renforcer des IMF en Afrique Subsaharienne par le biais de prêts et de prestations d’assistance technique, pour leur permettre de croître de façon saine et d’offrir de manière pérenne des services financiers adaptés en zone rurale.

La mise en place de la Facilité permet de renforcer l’action de la Fondation et de l’AFD en faveur d’IMF de taille moyenne, à orientation agricole et rurale, présentant un fort potentiel de développement, et de nouer avec elles des relations de partenariat dans une phase de consolidation de leur croissance. Ainsi, à terme, les IMF bénéficiaires devraient être en mesure de satisfaire aux critères financiers classiques de la Fondation et en devenir des partenaires à long terme.

APPROCHE D’INVESTISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

La Facilité permet à la Fondation de sélectionner les IMF bénéficiaires et de leur proposer des financements selon des critères et des procédures assouplis, notamment en termes de taille de portefeuille, de risque (PAR), de niveau d’endettement (D/E) et d’autosuffisance opérationnelle (OSS).

Au-delà des critères financiers, la qualité de la gouvernance des institutions est un élément déterminant d’appréciation ainsi que leur performance sociale, en particulier leur engagement auprès des femmes et des petits agriculteurs. Ce positionnement est apprécié au moyen des indicateurs suivants :

- Le montant du prêt moyen octroyé par l’IMF
- La proportion de femmes dans la clientèle
- La proportion de femmes vivant en zone rurale
- La proportion de clients agriculteurs

La sélection des IMF est analysée dans un premier temps sur la base d’échanges d’information à distance, puis vérifiée in situ lors d’une mission de due diligence. Au cours de ce processus, les difficultés rencontrées par l’institution, ses faiblesses institutionnelles et ses besoins en renforcement des compétences sont analysés. Les actions de conseil et de formation nécessaires pour consolider l’institution et inscrire son développement dans une perspective d’autosuffisance durable donnent lieu à des recommandations.

Critères	Facilité Africaine	Classique GCAF
Encours de crédit minimum (EUR)	400 000	650 000
Encours de crédit maximum (EUR)	10 000 000	NA
Limite maximale PAR 30	10%	5%
Niveau minimal d’OSS	60%	100%
Niveau maximal du ratio D/E*	X7	X5

*Dans la limite du seuil de solvabilité défini par la réglementation en vigueur dans le pays considéré





A l'issue de ce processus et après avoir demandé et obtenu un avis de non objection de l'AFD, des propositions de financement et d'assistance technique sont élaborées et présentées au Comité de Projets de la Fondation.

Financements : les montants de prêts proposés dans le cadre de la Facilité varient entre 50 000 EUR et 500 000 EUR équivalent et sont proposés, dans la mesure du possible, en monnaie locale. La durée des prêts varie entre 12 et 36 mois avec des remboursements in fine ou semestriels.

Assistance technique : son objectif est de renforcer les compétences de l'institution partenaire en particulier sa gestion du risque. Elle peut porter, en fonction des besoins de l'institution, sur les thèmes suivants :

- Elaboration d'un plan d'affaires
- Gestion des ressources humaines
- Amélioration de la Gouvernance
- Diagnostic institutionnel
- Formation
- Rating financier et social
- Microfinance verte
- Financement agricole
- Mesure et gestion de la performance sociale
- Développement de produits de crédit ou d'épargne en vue d'une meilleure maîtrise des risques
- Méthodologie d'analyse et/ou de suivi des risques
- Mise en place ou adaptation d'un système d'information et de gestion

MODÈLE OPÉRATIONNEL

La Facilité de décollage de la microfinance africaine dispose d'un fonds d'assistance technique co-financé par la Fondation et l'AFD. Elle s'appuie également sur le travail de trois investment advisors basés localement et couvrant chacun une zone d'intervention, afin d'assurer un suivi rapproché des institutions ciblées : Dakar (Sénégal) pour l'Afrique de l'Ouest, Kigali (Rwanda) et Nairobi (Kenya) pour l'Afrique de l'Est. Les investment advisors ont un rôle de coordination et de représentation sur la zone, d'élaboration des programmes d'assistance technique, de sélection des agents et de suivi des missions d'AT. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de la Fondation basée à Paris.

RÉSULTATS

Depuis sa mise en place, plusieurs institutions ont bénéficié des financements de la Fondation et des missions d'assistance technique

Depuis la mise en place de ce dispositif, la Fondation a réalisé plus de 20 financements, notamment en Ouganda, au Kenya, au Sénégal, au Burkina Faso, au Bénin, au Togo, au Mali. Elle a également effectué plus de 100 missions d'assistance technique auprès de ces institutions. Ces missions ont concerné principalement la gestion du risque, le renforcement de l'audit interne, l'analyse des systèmes d'information, la gouvernance, la transformation des institutions, l'élaboration de plans d'affaires, etc.

COOPEC SIFA (TOGO)



La Fondation a décidé de financer l'institution togolaise Coopec Sifa avec un prêt en franc CFA équivalent à 153 000 euros sur une période de deux ans et demi.

Coopec Sifa est l'héritière du projet mis en place par le JARC (Mouvement des Jeunes et Adultes Ruraux et Catholiques) dans le but de proposer des petits prêts aux femmes pauvres vivant dans le nord du pays. Pendant la phase de projet, les activités de microcrédit de l'institution ont été caractérisées par une orientation sociale forte et une certaine prudence qui a limité le développement opérationnel de l'institution.

Coopec Sifa a déjà bénéficié de plusieurs missions d'assistance technique dans le cadre de la Facilité Africaine, notamment dans les domaines de l'élaboration d'un plan d'action pour l'extension de son réseau ou le renforcement du contrôle interne.

JUHUDI KILIMO (KENYA)



La Fondation a décidé de financer l'institution kenyane Juhudi Kilimo avec un prêt en monnaie locale équivalent à 482 000 euros sur une période de deux ans.

Juhudi Kilimo est une IMF dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des agriculteurs et des petites entreprises rurales au travers de solutions financières dans le domaine agroalimentaire. Contrairement à la microfinance traditionnelle, Juhudi finance des actifs agricoles spécifiques qui offrent un revenu immédiat et pérenne aux agriculteurs. Afin de promouvoir également l'innovation, l'institution propose aussi des capitaux de démarrage pour les nouvelles activités agroalimentaires.

Juhudi a bénéficié de plusieurs missions d'assistance technique dans le cadre de la Facilité Africaine, notamment dans les domaines de la gestion du risque ou de l'audit interne.

Contacts :

El Hadji DIOP
ediop@devfi-performances.com
Tel : +221 338 251 570

Laurent CHAUVET
laurent.chauvet@credit-agricole-sa.fr
Tel : +33 1 43 23 14 74